

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU SYNDROME DU BEBE SECOUE

ou traumatisme crânien non accidentel par secouement :
quelles avancées médicales et judiciaires

Du 5 au 7 novembre 2025

Lieu de formation

ENM
Grand amphithéâtre
3 ter quai aux Fleurs, 75004 PARIS

Dirigée par :

Caroline RAMBAUD

Médecin légiste et pathologiste pédiatrique, Centre de référence pour les autopsies pédiatriques, Hôpital Raymond Poincaré (GARCHES)

Lisa-Lou WIPF

Vice-Procureure de la République
Cheffe de la section des mineurs du parquet de PARIS

Coordonnateur(rice) de formation :

Camille DIGNEAU
camille.digneau@justice.fr

Assistante de formation :

Valérie GAUDELET
valerie.gaudelet@justice.fr

Mercredi 5 novembre

9h30 : **Accueil des participants, présentation de la session**
Tour de table des participants : retour sur le questionnaire d'auto-positionnement et de recueil des attentes des participants

***Lisa-Lou WIPF**, vice-procureur, Chef de la Section des mineurs du Parquet de Paris*
***Caroline RAMBAUD**, médecin légiste et pathologiste pédiatrique, Hôpital Raymond Poincaré, Garches*

9h45-10h : **Film ENM « Les conséquences des secouements pour l'enfant »**

10h-11h : **Les séquelles induites par le secouement**

***Docteur Mathilde CHEVIGNARD**, hôpitaux de Saint-Maurice (94)*

11h-11h15 : Pause

11h15-12h45 : **Un enfant arrive aux urgences, comment faire le diagnostic : « Les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) pour le diagnostic » et leur position au plan international ; la question de leur actualisation**

***Docteur Anne LAURENT-VANNIER**, ancienne présidente du groupe de travail HAS*

12h45-14h : Déjeuner

14h-16h15 : **Le procès criminel vu par le Parquet général et le Président d'audience**

Retour d'expérience sur le dossier CHACON

***Monsieur Philippe COURROYE**, Avocat général près la Cour d'appel de Paris*
***Monsieur David HILL**, ancien Président de la Cour d'Assises de Paris*

16h15-16h30 : Pause

16h30-18h : Le signalement au procureur de la République

L'importance de la précocité du signalement

Le dialogue avec le service hospitalier médical et social

Quels sont les cas qui ne sont pas signalés et pour quelles raisons

Professeur Thomas BLAUWBLOMME, PU- PH Neurochirurgie Pédiatrique, Hôpital Necker-Enfants Malades

Docteur Barbara TISSERON, PH, responsable de l'UAPED-UMJ du CHR d'Orléans

18h00 : Fin de la journée

Jeudi 6 novembre

Imputabilité des lésions au secouement

Imputabilité du secouement à l'auteur

9h-10h45 : **Les apports des expertises judiciaires**

> **Apport au diagnostic de secouements**

Docteur Valeria DELLA VALLE, radiologue, hôpital Trousseau, Paris, expert près la cour d'appel de Paris : l'imagerie

> **Apport à la datation clinique**

Docteur Anne LAURENT-VANNIER, hôpitaux de Saint-Maurice (94), expert agréé par la Cour de cassation

> **Apports de l'expertise anatomo-pathologique**

Docteur Caroline RAMBAUD, médecin légiste et pathologiste pédiatrique, Hôpital Raymond Poincaré, Garches

10h45-11h : Discussion

11h-11h15 : Pause

11h15-12h30 : **Les actes essentiels de l'enquête, depuis la réception du signalement à la permanence du Parquet**

Emilie PETROVSKI, vice-procureure, Cheffe du Parquet des mineurs de Bobigny (DIFAJE)

Frank DELAPORTE, Commandant fonctionnel, Chef de la Section intrafamiliale de la Brigade de protection des mineurs de Paris (DPJ-PP)

12h30-12h45 : Discussion

12h45-14h : Déjeuner

14h- 15h30 : « **L'extrême violence du geste et son caractère volontaire** »

***Professeur Jean-Sébastien RAUL**, neurochirurgien, PU-PH de Médecine légale,
Université de Strasbourg, expert agréé par la cour de cassation*

15h30-16h30 : **Dans quelle mesure ce qu'avancent les contestataires est-il défendable ?**

***Professeur Jean-Sébastien RAUL**, neurochirurgien, PU-PH de Médecine légale,
Université de Strasbourg, expert agréé par la cour de cassation*

16h30-16h45 : Pause

16h45-17h30 : **HSD grave du nourrisson : sont-ils tous des SBS (syndrome du bébé secoué) ?**

***Dr Jean-Claude MSELATI**, Pédiatre Réanimateur, Expert honoraire agréé par la cour
de cassation*

***Pr Franck STURTZ**, Professeur de Biologie Moléculaire, neurologue, directeur d'une
équipe de recherche en Neurosciences, expert près la cour d'Appel de Limoges*

17h30-18h : Discussion

18h : Fin de la journée

Vendredi 7 novembre

9h-10h : **Apport au diagnostic différentiel (acidurie glutarique, Mie de Menkès, Ehlers
Danlos, etc.)**

***Dr Marie LEBEAU**, médecin légiste, CHU de Poitiers.*

10h-10h15 : Pause

10h15-12h30 : **Approches judiciaire et psychologique du syndrome du bébé secoué en gendarmerie**

Major Marc VASSEUR, enquêteur

Adjudante Maryline MOAL, analyste criminelle, division des opérations

Adjudante Mae LACROIX, analyste, division du renseignement

Département des Sciences du Comportement (DSC), Division affaires non élucidées (DIANE), Service central de Renseignement criminel (SCRC) Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale (PJGN), Pontoise

12h30-12h45 : Discussion

12h45-14h : Déjeuner

14h-15h15 : **L'indemnisation de l'enfant et de ses proches, le rôle de l'avocat et de l'administrateur *ad hoc***

Maître Sylvie VERNASSIERE, avocate au barreau de Paris

15h15-16h45 : **La protection de l'enfant : le rôle du juge des enfants**

Catherine SULTAN, conseillère à la Cour d'appel de Paris, présidente de la Chambre spéciale des mineurs

16h45-17h15 : **L'importance de la prévention**

Madame Marie FONTENEAU-MORANA, infirmière D.E., association France Bébé Secoué

17h15 : Évaluation de la session

17h30 : Fin de la session